

Organisée par les étudiants des :
MASTER 2 PROFESSIONNEL DROIT DU MULTIMÉDIA ET DE L'INFORMATIQUE
ET MASTER 2 DROIT DE LA COMMUNICATION
du CENTRE d'ÉTUDES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES DU MULTIMÉDIA (CEJEM)
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS – PARIS 2

PRESSE & JUSTICE : à propos de l'affaire WOERTH-BETTENCOURT

JEUDI 18 NOVEMBRE 2010

SALLE DES CONSEILS - 2^{ème} étage

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (Paris 2) - 12, Place du Panthéon, 75005 PARIS

8 H 45: accueil des participants et petit-déjeuner - 9 H: début de la conférence - 12 H: fin de la conférence

• **INTRODUCTION**

Par **Emmanuel DERIEUX**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris 2

• **LOI DU 4 JANVIER 2010 SUR LA PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES**
par **Vincent FAUCHOUX**, Avocat Associé, Cabinet DEPREZ, GUIGNOT & ASSOCIÉS (DDG)

• **PRÉSUMPTION D'INNOCENCE ET MÉDIAS**

par **Emmanuel PIERRAT**, Avocat associé, Cabinet PIERRAT

• **JOURNALISTES ET SECRET DES SOURCES**

par **Bertrand LE GENDRE**, Éditorialiste LE MONDE, Professeur Associé à l'Université Panthéon-Assas Paris 2

• **LE POINT DE VUE DES JOURNALISTES EN LIGNE**

par **un journaliste** de MEDIAPART

• **CLÔTURE DE LA MATINÉE**

par **Jérôme HUET**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris 2 et Directeur du CEJEM

Conférence validée pour la formation continue obligatoire des avocats
Une attestation de présence sera fournie par le CEJEM

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 10 novembre 2010 :

Par courriel à sophie.gesret@laposte.net - Par télécopie au : 01 44 41 56 55

Nom.....Prénom :

Entreprise/Cabinet :Fonction.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :Télécopie :

Courriel :